

Envoyé en préfecture le 30/11/2020

Reçu en préfecture le 30/11/2020

Affiché le - 1 DEC. 2020

ID : 017-200036473-20201117-2020\_206CC-BF



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE SAINTES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 17 novembre 2020

Date de convocation : mardi 10 novembre 2020

Délibération n° CC\_2020\_206  
Nomenclature : 7.1.2

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 59

Votants : 64

Pouvoirs :

M. Thierry BARON à M. Ammar BERDAI, M.  
Charles DELCROIX à Mme Véronique CAMBON,  
Mme Céline VIOLLET à M. Jean-Philippe  
MACHON, M. Pierre HERVE à M. David  
MUSSEAU, M. Patrick PAYET à M. Pierre-Henri  
JALLAIS

Ne prend pas part au vote : 0

**OBJET :** Budget Principal - Décision modificative  
N° 2 - Exercice 2020

L'an deux mille deux mille vingt, le 17 novembre 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni à distance en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, M. Jean-Michel ROUGER, M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Alain MARGAT, M. Eric BIGOT, M. Gaby TOUZINAUD, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, Mme Claudine BRUNETEAU, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Cyrille BLATTES, M. Alexandre GRENOT, M. Jacki RAGONNEAUD, Mme Agnès POTTIER, M. Philippe ROUET, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, M. Raymond MOHSEN, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAI, Mme Florence BETIZEAU, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, M. Rémy CATROU, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Philippe CREACHCADEC, M. Laurent DAVIET, Mme Dominique DEREN, M. Pierre DIETZ, M. François EHLINGER, M. Jean-Philippe MACHON, M. Pierre MAUDOUX, Mme Evelyne PARISI, M. Jean-Pierre ROUDIER, M. Joël TERRIEN, Mme Véronique TORCHUT, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, M. Michel ROUX, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Secrétaire de séance : M. Pierre-Henri JALLAIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1612-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu la délibération n° 2020-32 du Conseil Communautaire en date du 13 février 2020 portant vote du budget primitif du budget principal 2020,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements sur les crédits votés sur l'exercice 2020,

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 15 octobre 2020,  
Compte tenu de la présentation du rapport ci-dessous exposé,

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à + 343 655 €.

### Les recettes :

- **Produits de cessions d'immobilisations** (chap. 024) : + 343 655 € correspondant à la cession à la commune de Burie de l'ancien siège de la Communauté de Communes (CDC) du Pays Buriaud et de parcelles et à l'indemnisation par la commune de Burie d'un local à usage de garages et de bureaux dont les travaux avaient été réalisés par la CDC du Pays Buriaud.

### Les dépenses :

- **Autres immobilisations financières** (chap. 27) : + 250 241,25 € correspondant au paiement différé de la cession de l'ancien siège de la CDC du Pays Buriaud, de terrains et de l'indemnisation du local à usage de garages et de bureaux par la commune de Burie.
- **Opération n° 474 « Matériel informatique »** : + 20 000 € pour l'achat d'ordinateurs.
- **Opération n° 489 « Aides au logement OPAH-RU 2017-2022 »** : - 10 000 € qui ne seront pas réalisés en 2020, à inscrire sur l'opération n° 490.
- **Opération n° 490 « Soutien à l'accession à la propriété - centre-ville - bourg »** : + 10 000 € correspondant à un complément de crédits pour les subventions versées aux particuliers dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.
- **Autres immobilisations corporelles** (chap. 21) : + 73 413,75 € correspondant à l'augmentation de la réserve pour équilibrer la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver la décision modificative n°2 du Budget Principal 2020 au niveau du chapitre ou par opération pour la section d'investissement conformément aux éléments ci-dessus mentionnés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

Adopte à la majorité l'ensemble de ces propositions par :

- 59 Voix pour
- 0 Voix contre
- 5 Abstentions (Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Jean-Philippe MACHON en son nom et celui de Mme Céline VIOLLET, M. Jean-Pierre ROUDIER et Mme Florence BETIZEAU)
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.